

## Bona anada, M. Vidòt-Germa / Boune anade, M. Bidot-Germa

### 1 – Pourquoi cet article

Commentant sur le forum *Alternatives paloises* l'absence totale du béarnais dans les vœux des Béarnais publiés le 2 janvier par la presse paloise, je concluais en dénonçant l'échec de plus de trente ans d'enseignement de cette langue sous le nom d'« occitan » et en appelant les élus qui le soutiennent à réorienter les crédits culturels vers des actions plus efficaces pour la langue patrimoniale du Béarn. Cela a occasionné la réaction de M. Dominique Bidot-Germa, docteur et maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ; il s'agit d'un billet très dense, encore que non étayé de preuves.

Ce qui m'a paru le moins fondé est ce qu'il écrit pour justifier la graphie classique occitane. Je tente d'y répondre par le présent article que je veux très rigoureux par respect pour ceux qui le liront tout comme pour M. Bidot-Germa dont je ne me permettrais pas d'écarter les propos d'un simple revers de main.

### 2 – Pourquoi ce titre

En écrivant *Vidòt-Germa*, je malmène son nom, suivant une pratique que je condamne d'ordinaire, notamment quand des auteurs occitanistes "occitanisent" des patronymes, tel *Palay* devenu *Palai*, alors qu'il n'est plus là pour défendre son honneur.

Mais ici, j'écris le nom de mon contradicteur dans l'« orthographe restituée » par M. Michel Grosclaude aux pp. 236 et 122 de son *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons* (1992). Il y définit cette orthographe comme l'« orthographe occitane actuelle (ou orthographe alibertienne) » (p. 18), et les écrits de M. Bidot-Germa me laissent supposer qu'il est de « ceux (et ils ont maintenant les plus nombreux) qui admettent que l'orthographe alibertienne est l'orthographe moderne et correcte de la langue. » selon les propres termes de M. Grosclaude (*ib.*). J'ai pensé être ainsi cohérent avec la *bona anada* que je lui souhaite.

Mais pour les raisons que j'exposerai plus loin, je préconise *boune anade* ; donc, dans un même souci de cohérence, j'écris à la suite son nom sous sa forme moderne que ses ancêtres ont fait consacrer par l'état-civil et sous laquelle il a publié sa thèse en 2008, *Un notariat médiéval : droit, pouvoirs et société en Béarn*. D'où le titre de cette étude.

### 3 – Les questions posées

À la vérité, dans mon article d'il y a quinze jours, je ne parlais de graphie que pour caractériser celle des vœux des Béarnais, soit « graphie béarnaise traditionnelle », soit « graphie occitane », sans émettre la moindre critique sur cette dernière.

M. Bidot-Germa fait au contraire de l'opposition entre des deux systèmes l'essentiel de son propos. Je cite par copier-coller, fautes de frappe et d'orthographe incluses :

« Le Béarnais a une graphie historique depuis l'époque où il s'écrit, c'est-à-dire le XIII<sup>e</sup> siècle. cette graphie a, pour l'essentiel, été réhabilitée et constitue la graphie classique, dite improprement "occitane". Les Moncade, Gaston Fébus, Jeanne d'Albret, Henri IV écrivaient "bona annada" ! Ce n'est qu'après, par contamination du français, qu'on a perdu cette graphie historique, venue ni de Toulouse ni de la planète Mars, et commencer à écrire au gré des fantaisies, "boune anade", ou "bouno annado" ou "bouna annada" ... et "paysaa" au lieu de la forme correcte "paisan". »

Ce texte peut se décomposer en cinq propositions :

1. – il existe une graphie historique du béarnais datant du XIII<sup>e</sup> s. ;
2. – réhabilitée pour l'essentiel, cette graphie historique est la graphie classique improprement dite "occitane".

3. – des Moncade à Henri IV, les vicomtes puis seigneurs souverains de Béarn écrivaient *bona annada*, ce qui sous-entend que...

4. – ...les finales féminines étaient en *-a* dans la graphie historique ;

5. – c'est par « contamination du français » qu'on a écrit « au gré des fantaisies, "boune anade", ou "bouno annado" ou "bouna annada"... et "paysaa" au lieu de la forme correcte "paisan". »

Groupant le 1 et le 4 et renvoyant le 2 à la fin, je vais les reprendre en quatre points.

#### 4 – La graphie “historique” du béarnais

« Le Béarnais a une graphie historique depuis [...] le XIII<sup>e</sup> s. » ; si l'on entend par cela un système bien réglé de l'écriture, c'est faux. Ainsi, à ne regarder que les originaux les plus anciens, on constate de notables différences sur à peine 25 ans entre la charte de 1253 établie à Sauveterre, celle des boucheries d'Orthez écrite à Pau en 1270 et celle de Herrère écrite par le notaire d'Oloron en 1278, M. Bidot-Germa ayant d'ailleurs donné des extraits de ces deux dernières dans son *Histoire de Béarn* (1986). Par exemple, *Aço fo feid* en 1253, *Asso fo feit* en 1270, *Aço fo feit* en 1278 ; *senhor, meilor, aureiles* en 1270, *segnor, meilhor, medailhe* en 1278). Ce ne sera pas mieux par la suite.

Mais si l'on entend par « graphie » l'esprit d'un système d'écriture, il y en a bien un, remarquablement reconnu par M. Grosclaude après qu'il eût étudié les graphies successives en *-d*, puis *-g/-ig/-igt* de mots comme *casted*, {château} : « J'ai l'impression que la réponse est très simple : **on écrit comme on prononce** ; [...] » (*La langue béarnaise et son histoire – Étude sur l'évolution de l'occitan du Béarn*, 1986, p. 16). Car toute graphie naturelle est phonétique, comme j'aurai l'occasion de le montrer plus loin ; et elle est « moderne » car elle s'adapte sans cesse aux évolutions de la parole et du milieu socio-culturel de ceux qui écrivent et lisent. Quant au caractère historique, il est évident : tout ce qui a existé dans le passé est historique !

Phonétique dans son principe, donc, la graphie béarnaise a très tôt **noté par *-e* la plupart des finales féminines qui étaient en *-a*** en latin, mais pas toutes, conservant des *-a* dans des proportions variables : 26 *e* pour 24 *a* dans la charte de 1253, 122 *e* pour 14 *a* dans celle de 1270 et 153 *e* pour 46 *a* dans celle de 1278. Et tout est en *e* dans les ordonnances d'Henri II de 1520 et de Jeanne d'Albret de 1564 publiées par M. Bidot-Germa en 2001 (*Pais gascons*, n° 206). Je n'en dis pas plus, car tout cela est exposé en détail dans mon étude *Le devenir du -a féminin dans l'écrit gascon et béarnais* que l'on peut télécharger sur *Alternatives paloise* :

[http://www.alternatives-paloises.com/IMG/pdf/Le\\_devenir\\_du\\_-a\\_fem\\_en\\_gascon.pdf](http://www.alternatives-paloises.com/IMG/pdf/Le_devenir_du_-a_fem_en_gascon.pdf)

#### 5 – Les seigneurs du Béarn écrivaient-ils *bona annada* ?

C'est ce qu'affirme M. Bidot-Germa : « Les Moncade (1173-1290), Gaston Fébus (1331-1391), Jeanne d'Albret (1528-1572), Henri IV (1553-1610) écrivaient "bona annada" ! » (pour mieux les situer, j'ai ajouté les dates de vie de ces personnages).

Ici encore, je vais devoir sérier les questions, et les subdiviser dans le temps.

##### 5-1 – Se souhaitait-on la bonne année de 1200 à 1610 ?

C'est peut-être bête, mais c'est quand même la première question à se poser.

Je cite d'abord Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française – v<sup>o</sup> AN* : « ANNÉE attesté en 1170 *anée*. [...] **bonne année** (1771), formule de souhait (d'abord surtout attestée en Picardie, dans le Centre, le Sud-Ouest), s'est substitué à *bon an* antérieur. »

De fait, par exemple, Voltaire écrit au Maréchal duc de Richelieu : « A Ferney, 31 décembre 1770. [...] Je souhaite à mon héros une **bonne année de 1771**. Ma **bonne année** sera celle de sa première gentilhommerie de la chambre en exercice, supposé que je sois alors en vie, ce que je ne crois pas. [...] (*Œuvres complètes, Correspondance*, 1817, p. 514).

Mais Google, qui n'était pas au service d'Alain Rey vers 1990, m'a révélé une lettre de

1611 de M. de M. de Puisieux à M. de la Boderie : « ... **Je vous souhaite une bonne année**, & à nous tous meilleure certes que la dernière ; & je me confirme en la possession d'être, Monsieur... / De Paris le 3 Janvier 1611. » (A. Le Fèvre de La Boderie, *Ambassades de monsieur de la Boderie en Angleterre sous le règne d'Henri IV* etc, t. V, 1606-1611, 1750, p. 522).

Il n'y aurait donc rien d'in vraisemblable à ce que Jeanne d'Albret ait envoyé de tels vœux quelque cinquante ans plus tôt; et encore moins Henri IV. Ça l'est moins pour les Moncade, ou même Fébus mort en 1391. Mais la question suivante est plus délicate :

### 5-3 – A-t-on conservé des écrits autographes de ces seigneurs du Béarn ?

Avant l'ordinateur de bureau, peu de cadres écrivaient eux-mêmes, tout au plus des brouillons qu'une dactylo mettait au propre. C'était encore plus vrais de tous les hauts personnages de jadis qui dictaient à des clercs ou notaires de leur suite ; ils ne faisaient qu'apposer leur signature et leur sceau, bien souvent sans relire eux-mêmes, la lecture faite par un secrétaire leur suffisant.

Les écrits autographes des Moncade, de Fébus, voire de Jeanne d'Albret et d'Henri IV doivent donc être bien rares. M. Bidot-Germa en a-t-il rencontré, et portant « bona annada » ?

À ces doutes j'en ajoute de particuliers aux deux derniers souverains :

– Jeanne d'Albret, fille de Marguerite d'Angoulême, écrivain français et sœur de François I<sup>er</sup>, était avant tout une princesse française ; j'en connais une autobiographie et quelques poésies et lettres, publiées en 1893 par le baron Alphonse Ruble, *Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret*, mais tout en français ; je n'y ai trouvé ni « bonne année » ni évidemment « bona annada ».

– bien que né à Pau, Henri IV fut envoyé très jeune à la cour de France et y reçut une éducation de prince français ; j'ai consulté six recueils de ses lettres publiés entre 1844 et 1886, même constatation que pour sa mère.

### 5-4 – Quel était le correspondant gascon du français *bonne année* ?

Aujourd'hui tout béarnisant dira *boune anade* sans hésiter. Mais par le passé ?

Pour « **bonne** », les avatars du latin 'bona' ne posent pas de problème : jusqu'au XVI<sup>e</sup> s., c'est *bone* massivement, y compris dans l'adverbe dérivé, selon ce qui a été rappelé au § 4. Par exemple *bonemenz* dans les chartes de Sauveterre de 1253 (4 fois) et d'Orthez de 1270 ; *bones* dans l'acte du 16 novembre 1418 instituant une *Ligue entre les comtes de Foix, Armagnac, Astarac*, et en de nombreuses occurrences dans le *Livre des Établissements de Bayonne* et dans des actes du XV<sup>e</sup> s. publiés par *Per noste/Païs gascons*. Dans le *Livre des syndics des États de Béarn*, on trouve *bones gens* (1487 ; t. I, p. 2) et *bone gracie* (1488, *ib.* p. 5), et *dobles bones* (1515, t. 2, p. 116) ; mais aucun *bona*, ni *boune* qui viendra plus tard.

Pour « **année** », c'est bien plus compliqué. Alain Rey nous a rappelé que « bon an » avait précédé « bonne année », car le mot *année* fait double emploi avec *an* au point que le portugais et l'espagnol s'en passent. Nous ne devons donc pas nous étonner si *anada* ou *anade* est également tardif en langues d'oc.

Déjà, le mot 'annata' n'existe pas en latin classique ; selon Du Cange, il apparaît au moyen âge dans le langage ecclésiastique pour désigner un revenu annuel ; le sens d'« année », et spécialement de durée d'un an pour l'exercice d'une fonction, apparaît au XV<sup>e</sup> s.

En langues d'oc, *an(n)ada* est ignoré par le Dictionnaire de la « langue des troubadours » de Raynouard. Et si Karl Bartsch donne le vers « car la calors que n'es **annada** » dans le *Roman de Jaufre*, daté du XIII<sup>e</sup> s. (*Chrestomathie provençale*, Elberfeld : Friderichs, 1880, Col. 253) cet *annada* ne peut être que le participe passé *allée* : {car la chaleur qui s'en est allée} ; l'article ANA du *Tresor dóu Felibrige* donne ANNA comme bordelais et mentionne *anar* ou *annar* comme formes « romanes », *annare* en napolitain, mais aussi *andar* espagnol et portugais. Coromines fait venir le tout de prononciations relâchées du latin classique 'ambulare'. Si l'on se rappelle que le latin tardif 'landa' est passé par *lanne* (cf. le Maréchal Lannes) pour

arriver à *lane* {lande}, ces formes de *anna* pour {aller} n'ont rien de surprenant, comme ayant précédé l'*ana* actuel.

Dans l'écrit administratif béarnais, rien qui ressemble à *an(n)ade/...a* mais **aneye** et ses sept variantes relevées de 1494 et 1684 : **anneye, aneya, anneya, anege, anega, aneja** et **aneia**. Un même document peut en comporter deux, voire trois, ce qui confirme que l'ancien Béarn quasi indépendant n'avait pas de norme orthographique au sens actuel.

Il s'agit là très vraisemblablement d'une adaptation du français *année*, tout comme *aléye* pour *allée*, *cheminée* pour *cheminée*... ; *anneye* est attesté dans des actes notariés en auvergnat de 1404 et 1405.

Le reste du gascon fait comme le béarnais ; ainsi dans les *Comptes consulaires de Montréal en Condomois* en 1475-6, 1492 à 1495 ; mais « per tota l'**annee** » en 1498-9 ; et aussi **an(n)eya** dans un accord signé à Roquefort le 15 mai 1499 et dans les *Archives de la ville de Lectoure* en 1485, et 1492 ; mais curieusement, on y lit **annada** en 1506.

Je note en passant que *anéye* existe aussi dans des langues d'oïl.

C'est dans deux œuvres littéraires religieuses que j'ai trouvé les deux seules occurrences de *anad...* : « en tres **anades** » p. 132 du t. I<sup>er</sup> des *Récits d'Histoire sainte en béarnais*, manuscrit daté des environs de 1425 pour un original situé vers 1325 ; et « Tu coronas l'**anada** touta » au Psaume LXV, 8, v. 5, *Los Psalmes de David...* d'Arnaud de Salette, 1583 (éd. critique par R. Darrigrand, 2010, p. 451), seule fois où j'ai rencontré ce « triple A » ; car dans un autre passage, c'est « nostas **aneias** », au Ps. XC, 5, v. 2 (*ib.*, p. 617). Noter aussi le son [u] de *touta* rendu par « ou » ; j'y reviendrai au § 6.

Conclusion : si Jeanne d'Albret et Henri IV avaient envoyé leurs vœux en béarnais, il est quasiment certain qu'ils auraient écrit « **bone aneye** », et non « bona annada ».

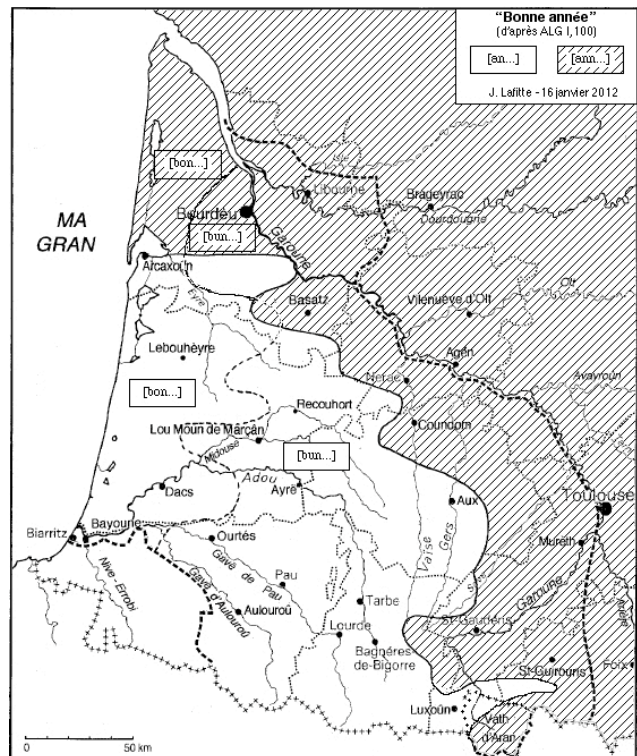
## 5-5 – Et aujourd'hui ?

Plutôt qu'un discours, j'ai dessiné la carte ci-contre en partant de la carte n° 100 "C'est une bonne année" du I<sup>er</sup> vol. de l'*Atlas linguistique de la Gascogne* paru en 1954. L'enquête fut réalisée entre 1941 et 1953 ; en Béarn, principalement par le Pontacquois Jean Bouzet, agrégé d'espagnol ; le Nord-ouest du Béarn, l'Ouest du département, les Landes et la Gironde, par l'abbé Théobald Lalanne, bien connu pour ses travaux sur le gascon.

Le mot *anade* se prononce donc par un seul [n] dans la plus grande partie du domaine gascon ; et l'on voit qu'en s'adossant au Pays basque, ultime "réserve" de l'aquitain de nos ancêtres communs, cette prononciation résiste à un envahissement venu de France et du Languedoc.

Mais au voisinage du français et du languedocien, on dit *annade* (avec deux n, nettement prononcés) le long de la Garonne, sur une bande de largeur inégale de 0 (Pujols en Gironde) à 50 km (Gimont dans le Gers) ; et, très étrangement en deux points non repris dans ma carte :

– à St Justin à l'Est des Landes, où, cas unique pour l'*Atlas*, l'enquête se fit par correspondance, étant « effectuée par un amateur local ; graphie patoisante, interprétée vaille que vaille » ; autant ne pas en tenir compte.



– et à Billère, banlieue de Pau, où au plus tard en 1950 J. Bouzet entendit un monsieur de 66 ans né à Pau et deux personnes nées à Billère, un cultivateur de 44 ans et une dame de 60 ans. Cette prononciation en *-nn-*, contraire à la phonétique gasconne, est totalement isolée, la plus proche étant à Lannemezan, à 70 km. Pour l'enquête complémentaire faite de 1957 à 1963, on substitua Gélós à ce point d'enquête d'où la langue avait pratiquement disparu.

D'autre part, dans *El parlar de la vall d'Aran* (1992) le grand romaniste catalan Joan Coromines (1905-1997) note *anada* comme dérivé de *Ann* (écrit ainsi pour obtenir la prononciation "dentale" de son *n* final et non celle "vélaire" de celui de *pan*, {pain}). Comme sa thèse *Vocabulario aranés* publiée en 1931, cet ouvrage est basé sur ses enquêtes de terrain de la fin des années 1920. Il est donc vraisemblable que c'était bien la prononciation aranaise de l'époque, tout à fait plausible entre celle constatée de part et d'autre (Luchon et Melles) dans les années 1950, et que la "languedocianisation" en *-nn-* s'est produite entre 1930 et 1950. Et sans doute Coromines a-t-il entendu l'exemple qu'il donne pour le sens de {récolte} de ce mot : *est ann passat i aguéc bona anada*, {l'année passée, il y a eu une bonne récolte}.

## 5-6 – Conclusion orthographique

Comme M. Bidot-Germa l'a souligné à juste titre dans un long exposé publié le 21 juin dernier sur *Alternativa biarnesa*, la graphie classique est phonétique, comme la moderne; c'est le principe B du document I.E.O. de 1950, *La Réforme linguistique occitane et l'enseignement de la langue d'oc* : « Cette orthographe sera en principe phonétique pour les mots de formation populaire. Elle sera au contraire fidèle à la graphie d'origine pour les mots savants grecs ou latins, sauf pour **ch, k, ph, rh, th, y, ti**, qui seront remplacés par **c ou qu, f, r, t, i, c**. »

En la circonstance, le mot *anade* étant de formation populaire, **les principes de la graphie classique exigent *anada*** pour l'aire qui prononce par [n] simple ; à l'exemple de Coromines pour le mot gascon s'ajoute notamment celui d'Alibert lui-même en languedocien : parmi les dérivés du latin 'annus', s'il note bien *annada* prononcé par [nn], il écrit *anoca, anol, anolh* et *anotge* (*Dic. occitan-français*, p. 104), mais aussi *anonciar* (< 'annuntiare') etc. Et G. Narioo et autres, dans leur *Dic. Français occitan (gascon), aniversari...*

Quant à l'adjectif, la carte montre qu'il n'est en [bun...] qu'à l'Est d'une ligne sinueuse qui va du Bec d'Ambez à Bidache, toute la zone maritime à l'Ouest n'ayant que [bon], toujours élidé devant *anade*.

En négligeant les variations de sonorité de la finale de *anade*, la graphie moderne aboutit aux combinaisons suivantes : *bon(e) anade* ou *annade* à l'Ouest, Bayonne et le Bas-Adour inclus, *boun(e) anade* au centre et *boun(e) annade* à l'Est.

## 6 – Le français a-t-il « contaminé » la graphie du béarnais ?

Je reprends les propos de M. Bidot-Germa : « Ce n'est qu'après [Henri IV], par contamination du français, qu'on a perdu cette graphie historique, venue ni de Toulouse ni de la plaine Mars, et commencer à écrire au gré des fantaisies, "boune anade", ou "bouno annado" ou "bouna annada" ... et "paysaa" au lieu de la forme correcte "paisan". »

Je relève d'abord le caractère péjoratif du mot « contamination » ; moi-même, au § 5-5, j'ai parlé d'« un envahissement venu de France et du Languedoc » ; en introduction de sa *Gramatica occitana*, Alibert notait que parmi les dialectes du languedocien, « le toulousain a souffert de l'influence du gascon » ; et au mot Nérac, Palay constatait avec satisfaction que « le langage de l'Albret est franchement gascon et les infiltrations languedociennes sont minimes. » Nous sommes donc tous des puristes, mais là n'est pas le problème, à mon avis.

Car aucune langue ne vit en vase clos, aucune culture non plus, et si les sujets du royaume de France étaient attachés à leurs privilèges provinciaux, l'usage écrit de leur langue héréditaire n'en faisait pas partie. On ne refait pas l'Histoire, et essayant de nous mettre à la place de nos pères, nous devons admettre qu'en un temps où l'instruction publique était peu répandue, ceux qui savaient lire et écrire aient adapté leur écrit du béarnais et du gascon tant à

l'évolution de la langue qu'au système en usage pour le français.

Or l'essentiel des reproches que les occitanistes font à la graphie moderne de notre langue ancestrale porte sur la disparition de consonnes devenues muettes, la notation par *-e* de l'aboutissement du *-a* latin posttonique et la notation de [u] par *ou*. Mais tout cela était déjà dans l'écrit d'avant l'édit d'union de 1620.

Je l'ai montré pour le *-a* passé à *-e* dès les premiers textes. Pour le passage de *o* à *ou*, l'ordonnance de 1520 publiée par M. Bidot-Germa (cf. § 4) use de l'un et de l'autre pour des mots qui sont tous en *ou* aujourd'hui : *comte*, *confluexen*, *trobats*..., mais *segnour*, *lous tambourins*...; de même et surtout Pey de Garros en 1565 et 1567, puis d'Arnaud de Salette en 1593 ; sauf fautes d'impression toujours possibles ou rares hésitations des auteurs, un même mot y est toujours noté soit par *o*, soit par *ou*, témoignant que le passage de [o] à [u] dans la prononciation était en cours. Salette va même plus loin dans son *Advertissement* qui explique (à des étrangers francophones) comment bien lire le béarnais : il se réfère en effet expressément à la « prononciation naturelle de la voyelle *o* ». L'exemple de *bon* ou *boun* constaté par l'ALG suivant les régions de Gascogne montre que ce changement n'est toujours pas achevé.

Je pourrais faire le même genre d'observations pour la perte du *-r* ou du *-n* de mots divers, lettres que la graphie classique rétablit en principe... mais pas toujours : la Charte d'Orthez de 1270 écrit *Gauer*, les dictionnaires occitanistes l'écrivent *Gave*...

Mais le retour en arrière qui marque la tendance étymologisante résulte d'une conception élitiste de l'écriture, pour maintenir le pouvoir de ceux qui la maîtrisent. C'est l'orientation que se donna l'Académie française dès sa création et que son secrétaire perpétuel Mézery définit ainsi :

« La Compagnie déclare qu'elle désire **suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorans** et les simples femmes... » (cités par Nina Catach qui rappelle en note que « Les femmes avaient rarement droit au latin » (*L'orthographe*, Que sais-je ? n° 685, p. 32).

Malgré tout, l'orthographe du français n'a cessé d'évoluer, et dernièrement par des rectifications adoptées par l'Académie en 1990, sur impulsion de M. Michel Rocard assisté par le Pr. Pierre Encrevé, personnages « de gauche » soucieux de démocratiser l'écriture (c'est pour cela que j'écris plus haut *maitre* de conférences et non *maître*...).

Donc « contamination » ou pas, l'essentiel me paraît d'avoir une orthographe facile à enseigner, et qui permette d'apprendre rapidement à lire, sans se tromper.

## 7 – La graphie du béarnais a-t-elle été « réhabilitée » (par l'occitanisme) ?

M. Bidot-Germa écrit textuellement : « **c**ette graphie [historique du béarnais] a, pour l'essentiel, été réhabilitée et constitue la graphie classique, dite improprement “occitane” ».

Dans le contexte qui était une réponse à mon constat de l'échec de l'enseignement de l'« occitan » depuis plus de trente ans, il faut supposer d'une part que j'impute cet échec à la graphie classique — ce que je n'ai pas dit — et surtout que les 700 ans de cette graphie légitiment cet échec que M. Bidot-Germa ne nie pas. Cela ne me paraît pas réaliste.

Qui plus est, M. Bidot-Germa se trompe quand il évoque une réhabilitation de la graphie de jadis. C'est Lespy, qui l'avait tentée, modérément, dans sa *Grammaire béarnaise* de 1858, revue et augmentée dans sa réédition de 1880. Pour l'occitanisme, c'est autre chose !

Ma thèse comporte notamment l'étude de la genèse du document de l'I.E.O. de 1952 intitulé *L'application de la réforme linguistique occitane au gascon* ; écrit par le pharmacien audois Alibert « qui commençait à perdre ses moyens » (Pr. Pierre Bec, Colloque de Nanterre, 1992, Actes, p. 266) et connaissait mal le gascon (cf. ma contribution à *L'hommage à Jacques Allières*, 2002, t. 1, pp. 153-164), à peine éclairé par un échange de lettres avec le Béarnais Jean Bouzet, agrégé d'espagnol alors en poste à Paris : je n'ai trouvé **aucune** part de **référence à la graphie historique du béarnais**, mais seulement le dessein d'adapter le document occitan de 1950 à ce qu'Alibert savait du gascon, béarnais surtout. Par exemple, en graphie occi-

tane, le *arreconoxem* de 1270 devient *arreconoishem*, le *quoan* béarnais, attesté depuis au moins 1375, fait place au *quan* languedocien etc.

Et non seulement cette graphie véritablement « occitane » renie la graphie autochtone, mais même ceux qui sont censés la posséder ne manquent pas de se tromper souvent. Ainsi, j'ai sous les yeux un article de M. Bidot-Germa sur le conflit entre Serbes et Albanais au Kosovo, publié dans la revue *Per noste/Païs gascons* de mai-juin 1999. C'était le moment où de doctes linguistes occitanistes, principalement languedociens, avaient décidé de noter par « z » ce qui correspondait à un zéta de l'étymon grec ; donc *realizar* au lieu de *realisar*. Les occitanistes gascons ont résisté, puis finalement se sont inclinés. Mais dans ce seul article, j'ai relevé *Bizanci* (2 fois) et *Bisança*, *bisantin* et *bisantina* ; et aussi *organizacion*, *cristanisacion* et *islamizat*. En outre, *Bizanci/Bisança* diffèrent sur la finale, tout comme *sèrbis* pour les Serbes dans l'article et *sèrbes* dans la carte qui l'illustre, ce qui d'ailleurs est une affaire de langue et non de graphie...

L'occitanisme n'a donc pas « réhabilité » la graphie originelle du béarnais.

## 8 – Deux mots de *paysaa* / *paisan*

Avant de conclure, je voudrais éclairer un peu cette affaire du mot *Paysaa* choisi comme pseudonyme par l'auteur de la première réaction à mon article.

M. Bidot-Germa écrit : « Ce n'est qu'après [Henri IV], par contamination du français, qu'on a [...] commencer à écrire au gré des fantaisies, [...] "paysaa" au lieu de la forme correcte "paisan". »

D'abord, le mot *païs* (ou *pais* selon la graphie occitane modifiée qui ne sera acceptée par la revue *Per noste-Païs gascons* qu'en septembre 2001) est un mot français passé au castillan en 1597 (Coromines) et donc probablement aux langues d'oc. Son dérivé *paysâ* (Simin Palay) est lui aussi très probablement venu du français ; or historiquement, les dictionnaires français ont connu *paisant*, *paysant* (1549-1606), *paisan* (1694) avant d'aboutir à l'actuel *paysan* depuis 1718.

En gascon, l'édition de 1610 du *Gentilome gascoun* de Guillaume Ader (vers 1567-1638) note *paisant* pp. 44 et 47, au sing. et *paisans* pp. 15 et 44 au plur., suivant la même règle qu'en français jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. Mais on ne lit que *paisan* dans les *Fables causides de La Fontaine*, Bayonne, 1776. On observe que le *-n* est prononcé dans la région du Gers actuel où vivait Ader ainsi qu'à Bayonne.

En Béarn, ce *-n* est devenu muet depuis longtemps : on ne le notait plus, mais on doublait la voyelle précédente. Cependant, je n'en connaissais pas d'attestation ancienne avant qu'un intervenant sur *Alternatives paloises*, M. Dufourcq, ne signale « L'ostau de P. de Paysaa » dans le *Dénombrement de 1385*, pour le village de Montfort (p. 58 de l'édition de 1873 par Paul Raymond). On y trouve aussi deux *ostaus* d'un même « Domenioo de Payssaa » à Taron, p. 135 ; avec vraisemblance, Régis de Saint-Jouan n'y voit qu'une variante de *Paysaa*.

Mais la fortune de *Paysaa* est assurée dans les lettres béarnaises par *La Pastourale deu Paysaa qui cèrque mestiéé a son hillh* de Fondeville, 1<sup>ère</sup> éd. en 1763.

Pas plus que M. Dufourcq, je ne vois donc pas comment M. Bidot-Germa peut imputer une forme attestée en 1385 à la fantaisie des écrivains d'après 1610. Et où a-t-il pu prendre la graphie « correcte » *paisan* alors qu'on lit *paisan* dans la Bible, le Dictionnaire d'Alibert ?

## 9 – Conclusion

À moins que M. Bidot-Germa nous présente des preuves solidement référencées de tout ce que je lui conteste, je conclus qu'il a écrit sa réaction par pur militantisme, répétant de bonne foi toutes les idées reçues en vogue en milieu occitaniste. J'espère que mes démonstrations, dont j'ai toutes les preuves à la disposition des curieux, l'aideront à faire le tri dans ces idées reçues et à regarder les faits avérés de l'œil de l'historien rigoureux que font présumer ses titres et fonctions.

## 10 – Épilogue (ajouté le 3 février)

Au vu de ma contribution du 23 janvier, M. Bidot-Germa s'est incliné devant mon affirmation, qui renvoyait à la présente étude, selon laquelle « il est peu vraisemblable qu'on ait un autographe des seigneurs de Béarn, des Moncade à Henri IV, qui aient envoyé des vœux de bonne année en béarnais et que s'ils l'ont fait, la notation « *bona annada* » est tout à fait invraisemblable ». Pour ne pas perdre la face, il a déclaré que c'était une boutade.

Mais il affirme : « Le béarnais a été normé, oui ! J'ai étudié, parce que c'est mon métier, des dizaines de milliers de textes médiévaux et modernes, et je peux vous dire, ainsi que tous les historiens qui les ont lus également, qu'il existe des règles orthographiques, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle probablement. »

Ce n'est pas mon métier de lire des textes médiévaux mais j'en ai lu beaucoup, même si c'est moins que mon contradicteur, et je les ai lus en linguiste, prêtant d'abord attention à la forme de l'écrit tandis que l'historien qu'il est prête d'abord attention au contenu.

Je constate donc qu'il affirme « qu'il existe des règles orthographiques » mais ne les énonce pas ni ne cite un auteur qui les ait énoncées, preuves à l'appui. Le § 4 ci-dessus répond brièvement sur le fond.

M. Bidot-Germa affirme encore « La graphie classique (que vous appelez occitane) n'est pas calquée sur le languedocien, ceci est un mensonge polémique ; les linguistes qui ont promu la graphie classique, dont des gascons et béarnais (J. Bouzet ainsi) ont oeuvré, ils l'ont écrit, à retrouver la graphie historique. Car tel est bien le cas. » Le § 7 lui répond, et j'en ai toutes les preuves. À moins qu'il me présente des preuves de ce qu'il affirme, je m'en tiens aux miennes.